

LA FRANCE LIBRE

La France aux Français !

Journal Populaire, Républicain Catholique

Christ et Liberté !

ABONNEMENTS

Table with columns for 'UN AN', '6 MOIS', '3 MOIS' and rows for 'LYON et Départements limitrophes...' and 'Autres Départements...'.

DIRECTEUR : F.-I. MOUTHON

LYON, Rue Condé, 35 - REDACTION & ADMINISTRATION - 35, Rue Condé, LYON

ANNONCES

Les Annonces sont reçues, pour Lyon et la Région, à l'Agence F. FOURNIER, 14, rue Corfior, et dans ses succursales de Saint-Etienne, Grenoble, Valence, Mâcon, Bourg, Chalon-sur-Saône, Oyonnax, Clermont-Ferrand, et aux BUREAUX DU JOURNAL, A PARIS, A l'AGENCE HAVAS, 8, place de la Bourse.

REVELATIONS D'ESTERHAZY

LA JOURNÉE

Les membres de la commission d'enquête sur les manœuvres des accougnés de la cour de cassation avec Piequart ont commencé leurs recherches sous la présidence de M. Mazeau.

La presse est unanime à déclarer que la séance parlementaire d'hier n'a donné que de la bouillie pour les chats.

En prévision d'un conflit armé avec l'Angleterre, l'administration militaire continue ses mesures de précaution pour la défense des côtes.

De nouvelles tempêtes ravagent la France et l'Angleterre, amenant des perturbations dans le service des paquebots et des chemins de fer.

Juives & Chrétiennes

J'ai été heureux d'apprendre, par la note que la France Libre a placée au dessous de mon dernier article, qu'à Lyon, les religieuses hospitalières se préoccupaient de recevoir une formation scientifique et professionnelle.

Car on ne fait pas partout comme à Lyon. A Montpellier, où j'écris, les francs-maçons font grand bruit autour de la création d'une école d'infirmières, qui vient d'ouvrir ses cours.

Je ne vais pas dire qu'il faut supprimer un seul des anciens couvents pour fonder un de ces couvents nouveaux.

Dans les oraisons en l'honneur des saints, qui ont fondé un ordre, la liturgie rappelle qu'ils ont donné à l'église une nouvelle famille.

Elle ne dit pas qu'ils ont renouvelé entièrement le monde religieux. Je ne crois pas que les ordres anciens soient vieillies, inutiles, condamnés.

Le plus souvent elles se donnent pour mission de secourir les pauvres à domicile, de les soigner, de les servir, de faire pour eux des démarches de tout genre, de régulariser leur situation de famille.

Quelle porte leur serait jamais fermée si elles étaient docteur en médecine? Ne vaudrait-il pas mieux les voir soigner les malades elles-mêmes, au lieu de les voir courir après le médecin du bureau de bienfaisance, qui leur fait attendre sa visite et souvent contrarie leur action moralisatrice et catholique?

Au moins les pauvres verraient la science unie chez elles au dévouement et à la piété. On voit trop souvent une femme réputée ignorante qui se dévoue pour sauver des âmes, obligée de soigner les corps selon les prescriptions d'un homme qui ne croit pas en Dieu et qui le dit. Dieu n'est pas glorifié dans ce cas; les pauvres sont scandalisés. Renversons les rôles. A la femme catholique le prestige de la science afin qu'on ne la prenne plus en pitié sa dévotion!

Rien ne me fait plus de peine que de voir des sœurs soigner de légers

ternes ou internes, elles regardent avec mépris la religieuse chargée d'un rôle qui apparaît comme subalterne.

Une jeune fille juive concourait dernièrement pour l'externat. Ses concurrents l'ont fait écarter par le jury à la suite d'irrégularités qui lui étaient reprochées dans les concours. Mais elle a failli être externe, interne plus tard, et rien ne prouve qu'elle ne le deviendra pas par la suite, comme tant d'autres l'ont déjà été.

Je répondrais simplement : tout ce qui s'enseigne à la faculté ne se voit-il pas à l'hôpital? Et ce qui se propose à l'école devant l'étudiant, ne se pratique-t-il pas au lit des malades sous l'œil de la sœur?

Il y a des professeurs inconvenants. Il y en a eu ici (1) dit-on; ils l'étaient avec les sœurs et avec les frères de l'ordre. Ils ne l'auraient pas été si les sœurs n'avaient été, Dieu merci, assez rare, dans notre enseignement supérieur, et s'il s'en rencontrait quelques spécimens, il serait probablement facile de les corriger.

Je connais de très rares femmes catholiques qui ont fait la médecine, elles n'ont rien perdu de leur caractère profondément respectable et chrétien.

Si se fonde partout des communautés à allures nouvelles, où les religieuses conservent le costume laïque et se livrent à la pratique des bonnes œuvres en dehors de leur couvent, avec une très grande liberté.

Je ne suis pas sûr qu'il faut supprimer un seul des anciens couvents pour fonder un de ces couvents nouveaux.

Dans les oraisons en l'honneur des saints, qui ont fondé un ordre, la liturgie rappelle qu'ils ont donné à l'église une nouvelle famille.

Elle ne dit pas qu'ils ont renouvelé entièrement le monde religieux. Je ne crois pas que les ordres anciens soient vieillies, inutiles, condamnés.

Le plus souvent elles se donnent pour mission de secourir les pauvres à domicile, de les soigner, de les servir, de faire pour eux des démarches de tout genre, de régulariser leur situation de famille.

Quelle porte leur serait jamais fermée si elles étaient docteur en médecine? Ne vaudrait-il pas mieux les voir soigner les malades elles-mêmes, au lieu de les voir courir après le médecin du bureau de bienfaisance, qui leur fait attendre sa visite et souvent contrarie leur action moralisatrice et catholique?

Au moins les pauvres verraient la science unie chez elles au dévouement et à la piété. On voit trop souvent une femme réputée ignorante qui se dévoue pour sauver des âmes, obligée de soigner les corps selon les prescriptions d'un homme qui ne croit pas en Dieu et qui le dit. Dieu n'est pas glorifié dans ce cas; les pauvres sont scandalisés. Renversons les rôles. A la femme catholique le prestige de la science afin qu'on ne la prenne plus en pitié sa dévotion!

Rien ne me fait plus de peine que de voir des sœurs soigner de légers

res blessures en cachette, parce qu'un médecin anticlérical et intéressé les surveille et veut les faire condamner pour exercice illégal de la médecine.

C'était excusable, quand les hommes seuls étaient médecins; aujourd'hui des femmes le sont; il n'est pas admissible que les religieuses hospitalières s'abstiennent toutes de faire des études.

Qu'on ne me parle pas de la trop grande difficulté de ces études. J'ai des religieuses dans ma famille comme nous en avons tous, et si on venait me répéter trop souvent qu'étaient catholiques, elles sont trop bêtes pour apprendre ce qu'apprennent sous mes yeux des juives de Russie, d'Algérie ou d'ailleurs, j'aurais furieusement envie de donner deux gifles à l'insolent dreyfusard qui me tiendrait ce langage.

Jean COULAZOU.

Une paire de Royalistes

MM. Baudry d'Asson et Paul de Cassagnac ont fait hier de la belle besogne.

Dans un débat des plus solennels, quand il s'agit de savoir si la plus haute autorité judiciaire, la cour suprême, vendait ou rendait la justice, si le pays était trahi, si l'honneur de l'armée était sacrifié à l'intérêt d'un

Alors, pour qui M. de Cassagnac entonnait l'hymne guerrier au sauveur inconu, à l'X-Roi qui eut pour résultat de faire à l'our de M. Dupuy la concentration républicaine.

Etait-ce uniquement pour faire dévier le débat.

Un dreyfusard avoué n'eût pas pu mieux servir la cause des dreyfusards que ne l'a fait le député du Gers.

Grâce à lui, la Chambre a discuté Sedan au lieu de l'incident Bard, a voté pour la République au lieu de la justice.

Grâce à lui, nul député n'a songé à demander la garde des sceaux pour qu'il rapporteur a été choisi le premier, et ce qui devenait le règlement de juges.

C'étaient pourtant des choses aussi intéressantes que les grogs de M. Picquart.

Martel.

Echos & Nouvelles

CALENDRIER

Samedi 14 janvier. - 14<sup>e</sup> jour. Sainte Féliz. Sainte Eucher.

1797. - Victoire de Rivoli remportée par Bonaparte sur les Autrichiens: 25000 ennemis sont faits prisonniers, 23 drapeaux, 60 canons, sont pris ce jour-là et dans les jours suivants.

ÉVENEMENTS LYONNAIS

1892. - Les députés des lignes provençales passent à Lyon, se rendant aux États généraux de Reims, conquis par M. de Magenne. Les Lyonnais refusent d'envoyer des députés, sous le prétexte qu'il est encore trop tôt pour tenir des États et que ce serait dépenses perdues.

Belle leçon d'économie pour nos conseillers municipaux.

MONSIEUR BARD AUTOMATIQUE

Quand il entendit venir Bard Le prévenu tressaillit car Il avait dans sa conscience De quoi stimuler l'Idoquence

MONSIEUR BARD, c'était la justice! Et tout l'attrait de police! Le réquisitoire tout est prêt, Les preuves, la cour et l'arrêt!... Monsieur Bard parut à la porte Sans apparât et sans escorte: - C'est fait, pensa le prévenu, Il va mettre mon cœur à nu!

L'OPINION DE DRUMONT SUR QUESNAY DE BEAUREPAIRE

a été un Law. Dans l'affaire Dreyfus il a été un d'Aguesseau et il a fait renaître, dans un siècle d'oubli, la figure de ces autres parlementaires qui sacrifiaient tout pour obéir à la voix du Devoir.

Quesnay de Beaurepaire a subi évidemment l'influence de mœurs ambiantes. Tant qu'il n'a pas dans Reinach et dans sa bande que des politiciens sérieux et des hommes d'affaires, il a montré une incontestable complaisance à couvrir leurs méfaits.

Quand Quesnay de Beaurepaire a compris que le neveu et le gendre de Reinach était lui aussi un agent international chargé d'affaires la France et de déshonorer l'armée pour servir les desseins de l'Angleterre et de l'Allemagne et pour nous livrer désarmés et impuissants à l'invasion, le Français s'est révolté dans le magistrat et op longtemp docite et il a dit: « Pour cela non! J'n'ai pas jusque là ».

C'est là un acte véritablement très beau. Quand on n'a pas de fortune personnelle, quand on a dépassé la soixantaine et qu'on investit d'une des plus hautes fonctions judiciaires on n'a qu'à se laisser vivre, il faut avoir réellement l'âme bien trempée pour renoncer à tous ces avantages et pour se lancer dans la lutte, alors surtout que l'on sait que les adversaires que l'on procède combattent à coups de millions à une époque où l'argent est roi.

NOUVEAU CONTRE-TORPILLEUR

Désireux de perfectionner le type de ses contre-torpilleurs, la marine américaine, infatigablement pratique que la nôtre, a su prendre le vrai parti: elle a mis la question au concours. Il va en résulter un progrès considérable.

Les plans et devis adoptés après six concours au moins une vitesse, encore jamais atteinte, de 40 nœuds.

Voici les caractéristiques principales de ce curieux bâtiment: déplacement, 435 tonnes; longueur, 70 m. 59; largeur, 7 m. 31; creux, 3 m. 5; puissance de la machine, 10,000 chevaux; le moteur électrique actionnant les deux hélices pourra les faire marcher à la vitesse de 2,500 tours par minute.

Les machines n'ont que 1 m. 83 de hauteur et pèsent seulement le quart du poids des machines ordinaires à triple expansion; elles feront le même nombre de tours que les dynamos engendrant l'énergie électrique; celle-ci est transmise aux arbres de distribution par des fils partant d'un tableau de distribution.

Les arbres, très courts, ne font que pénétrer à l'intérieur du bâtiment, ce qui supprime les longues lignes d'arbres jusqu'ici en usage ainsi que les vibrations et la fatigue des machines.

L'appareil de distribution permet de diriger la force sur chacun des arbres d'hélice, et la simple pression d'un bouton suffit pour obtenir la mise en marche, l'arrêt, la diminution, l'augmentation de vitesse de chacun d'eux indépendamment des autres.

L'armement se compose de 7 canons à tir rapide et de 2 tubes lance-torpilles. L'équipage est de 60 hommes avec 4 officiers.

Nous aimons à croire que des ordres sont déjà donnés pour faire bénéficier la marine française d'un type de moteur qui marque un grand pas en avant dans l'art des constructions navales.

MES CISEAUX

Le professeur explique les premières notions de la géométrie.

« Voyez-vous, la rencontre de deux « a » est toujours désagréable à l'oreille; il faut donc l'éviter avec soin.

Ainsi, ne dites jamais: « je vais à Amiens. » dites plutôt: « Je vais à Perpignan ».

Les Œuvres Catholiques ET L'EXPOSITION

L'exposition de 1900 va fournir à la philanthropie laïque l'occasion de montrer ses œuvres. Elle saura en profiter.

Le prévoyance et l'assistance officielles ont leur place déjà marquée. Elles s'efforceront de prouver aux visiteurs que rien ne se fait de bon que par l'intermédiaire de la charité bureaucratique, et que seul, le rond-de-cuir s'entend à secourir la misère. Les orphelins et les maisons de placements protestants, les sociétés évangéliques ont envoyé leurs documents. Nos bons juifs aux mœurs si découvertes pour cette cir-

constance des trésors de bienfaisance, eux qui exploitent si bien, sans jamais les épuiser, leurs trésors de rapacité. Soyez sûrs qu'ils feront à leurs établissements de toute espèce, la plus bruyante des réclames.

Cependant l'exposition n'est pas destinée à l'unique glorification des indifférents, des protestants et des juifs. On nous accordera que nous avons fourni une part considérable de cent millions votés pour l'organiser. N'avons-nous rien à montrer, rien à louer, rien à vanter parmi les œuvres auxquelles nous consacrons notre temps, notre peine et notre argent?

Un groupe de catholiques n'en a point jugé ainsi. Ils ont pensé qu'il convenait de provoquer la participation des œuvres catholiques à l'exposition. Ils ont fondé, sous le patronage de son Eminence le cardinal Richard, un comité qui ne demande qu'à agir.

Nous applaudissons à cette initiative et nous invitons nos lecteurs à vulgariser ce projet.

Les membres de ce comité recommandent en particulier les groupes I, (enseignement), XVI, (économie sociale), et XVII (colonisation).

On peut choisir dans le groupe I, l'une des six classes:

- 1. Enseignement primaire; 2. Enseignement secondaire; 3. Enseignement supérieur; 4. Enseignement spécial artistique; 5. Enseignement spécial agricole; 6. Enseignement spécial industriel et commercial.

Dans le groupe XVI, l'une des douze classes:

- 101. Apprentissage; protection de l'enfance ouvrière; 102. Rémunération du travail; 103. Syndicats professionnels; 104. Syndicats agricoles; crédit agricole; 105. Sécurité des ateliers; Règlementation du travail; 106. Habitations ouvrières; 107. Sociétés coopératives de consommation; 108. Institutions pour le développement intellectuel et moral des ouvriers (Cercles et associations populaires, patronages et œuvres de jeunesse); 109. Institutions de prévoyance (Caisse d'épargne; sociétés de secours mutuels; caisses de retraite, etc.); 110. Initiative publique ou privée en vue du bien-être des citoyens; 111. Hygiène; 112. Assistance publique; (œuvres charitables et hospitalières).

Dans le groupe XVII, la classe:

- 113. Précedés de colonisation (missions catholiques).

On trouve chez Rondelet et Cie, 3, rue de l'Abbaye, à Paris, pour 0.75, un dossier des documents les plus importants concernant les groupes I et XVI. La commission d'initiative, (74, rue de Valenciennes), et le secrétaire, (7, rue Coëtlogon), donneront tous les renseignements désirables. Mais il faut se hâter, car les demandes d'admission ne sont reçues que dans un délai fort court. Elles n'engagent d'ailleurs pas leurs signataires.

Voici les noms des principaux membres du comité:

Président: Mgr. Pêchenard, vicaire général, recteur de l'Institut catholique de Paris.

Vice-Présidents: MM. Le Comte Albert de Mun, député. Alexis Delaire, secrétaire général des Unions de la paix sociale.

Vice-amiral Cie Latou, président de la Société centrale de sauvetage des naufragés et de la Société des œuvres de mer. Antonin Pagès, patronage de la société de Saint-Vincent-de-Paul.

Secrétaire général: M. Pierre Griffaton, Président de la Commission des Patronages et Œuvres de jeunesse, rue Coëtlogon, 7.

Secrétaires: MM. E. Delarue, 28, rue de Sévres. H. Delaporte, 7, rue Coëtlogon. Trésorier: Élienne Vedie, 73, rue des Saints-Pères.

Inutile d'ajouter que le trésorier n'est point là pour la montre, qu'il a une caisse et qu'il reçoit avec reconnaissance les moindres offrandes, et à plus forte raison les autres.

Le ministre de la guerre a annoncé qu'il venait d'instituer une commission du contentieux et de la justice militaire.

A LA MEÏSE... RUSSIE

Paris. — A l'occasion des fêtes de l'orthodoxe des services solennels ont été célébrés dans les différentes maisons russes, grecques et roumaines, dans la capitale. A l'église de la rue Daru étaient présents tous les membres de l'ambassade. Le général Bailloud, représentant M. Félix Faure et M. Crozier, représentant le ministre des affaires étrangères.

Les Religieuses enseignantes

Paris. — Nous avons souvent parlé de l'entreprise intéressante et hardie de la Mère Marie du Sacré-Cœur. C'est à Frébourg, en Suisse, que la Mère Marie du Sacré-Cœur va fonder, avec l'appui du gouvernement de Frébourg et le patronage de Léon XIII, son école normale, où seront admises comme élèves les jeunes religieuses de tous les pays qui se destinent à l'enseignement secondaire.

Le Pape s'intéresse vivement à l'œuvre courageuse de la Mère Marie du Sacré-Cœur, ainsi qu'il le déclarait naguère, avec la plus grande netteté, à l'archevêque d'Avignon, et il a le plus grand désir de la voir aboutir.

EN ALGÉRIE

Départ de Max Régis

Alger. — M. Max Régis est parti hier pour la France. Il a été accompagné au quai par tous les membres du comité, remarque quelques dames, se trouvaient sur le quai. Trois cents personnes environ assistaient, du haut des terrasses du boulevard de la République, au départ du paquebot. Il ne s'est produit aucun incident.

L'Antijur d'hier soir public, en tête de ses colonnes et en caractères gras, la note suivante: « Depuis quelque temps, nous avons parlé le langage des polémiques parlementaires, aujourd'hui nous changeons de langage. »

« Le nouvel Antijur parlera comme du temps des Lépine et des Granet. Peu nous importe la correctionnelle ou la cour d'assises, nous y sommes allés et y retournerons encore. »

L'AFFAIRE DREYFUS

L'incident Quesnay de Beaurepaire

Paris. — L'enquête a ordonnée sur les articulations de M. Quesnay de Beaurepaire sera dirigée par M. Mazeau, assisté de MM. les conseillers Voisin et Darest, doyens, le premier de la chambre des requêtes et le second de la chambre civile.

Par raison de convenance, la chambre criminelle ne sera pas représentée.

LA CHAMBRE CRIMINELLE

A deux heures, la chambre criminelle est entrée en audience privée et a examiné le huis-clos le plus absolu sur les dépositions reçues ces jours derniers sur l'affaire Dreyfus.

ENCORE LE REINACH

Paris. — Le grosque youtre Reinach adresse à M. de Mun une lettre d'invitations en réponse à la lettre que le député a envoyée lors de sa participation à la souscription de la Libre Parole, comme une protestation contre l'abominable campagne dirigée contre l'armée.

M. PICQUART ET L'AFFAIRE DE BELFORT

Paris. — Nous avons dit que le tribunal correctionnel de Belfort avait prononcé une condamnation, dans une affaire d'espionnage, sur la présentation aux juges, par ordre de M. Picquart, de documents qui ne furent communiqués ni à la défense, ni à l'accusé.

Le tribunal de Belfort, fautes de preuves matérielles de la culpabilité de l'accusé, un civil, avait laissé entendre qu'il ne pourrait pas rendre le jugement de condamnation qu'on attendait; c'est alors que M. Picquart avait envoyé à Belfort, un officier, porteur de deux pièces, lesquelles, communiquées secrètement aux juges, entraînaient la condamnation de l'inculpé.

Et voilà l'homme qui feint de s'indigner à la pensée que les juges du conseil de guerre ont pu condamner le « martyr » Dreyfus sans lui communiquer certaines pièces secrètes! Il y aurait là de quoi faire juger M. Picquart, si on ne savait comment il est tenu par les amis de Dreyfus! Ajoutons qu'une enquête vient d'être ouverte sur ces faits, révélés par M.

Nos Dépêches

SERVICES TÉLÉGRAPHIQUES & TÉLÉPHONIQUES SPÉCIAUX

Informations

CONSEIL DES MINISTRES

Paris. — Les ministres se sont réunis ce matin en conseil, à l'Élysée, sous la présidence de M. Félix Faure.

Le ministre de la guerre a décidé d'ouvrir une enquête sur le fait que le rapport du capitaine Herqué a pu se trouver entre les mains d'une personne étrangère au gouvernement.

Le président de la République a signé un décret en termes duquel le général Laroche commandant le 19<sup>e</sup> corps d'armée à Alger, est nommé membre du conseil supérieur de la guerre, et maintenu à la tête du 19<sup>e</sup> corps.

Le capitaine de vaisseau Billard est nommé contre-amiral, en remplacement du contre-amiral Chateauminot.

Ces femmes préparent le docteur en médecine; certaines d'enrêner vont atteindre la fin de leurs études. Dans les salles d'hôpital, même lorsqu'elles ne sont pas ex-

(1) A Montpellier.

Dans le procès du général Boulanger et dans le procès de Panama, Quesnay de Beaurepaire

Grosjean, c... let d'une e... journal heb... président... DIFFAM... Un inc... cité, s'er

qui se trouve lui-même l'ob- jectif disciplinaire et qui a ses explications au premier Forichon.

ATTENTION PHOTOGRAPHIQUE

ident photographe sans simpli- fications produit à propos de la saleté par le frère Yves. Un misérable a osé se permettre d'adresser à Mme veuve Henry un exemplaire de l'Ordre.

C'est le petit garçon du colonel, un bambin de quatre ans, qui déchira la bande et se précipita sur les « belles images »...

Op, sur les corps d'un barbier et d'un officier, l'un rasant l'autre, l'artiste en fausses photographies avait placé la tête de M. Cavaignac et celle du colonel Henry.

— Tiens, le portrait de papa ! s'écria le pauvre enfant. La mère n'eut que le temps d'arracher le papier au petit, qui continuait à crier, ignorant la mort de son père : « Le portrait de papa ! le portrait de papa ! » Et la mère pleura.

LE SÉNAT

Séance du 13 janvier 1899

PRÉSIDENCE DE M. LOUBET

La séance est ouverte à 3 h. 10. M. le président prononce le discours suivants :

DISCOURS DE M. LOUBET

Messieurs et chers collègues, La nouvelle marque de confiance que vous venez de me donner, me touche profondément et augmente, si c'est possible, ma dette de reconnaissance.

Elle m'impose aussi de grands devoirs que je m'efforcerai de remplir en assurant avec la plus stricte impartialité la liberté des discussions; cette tâche d'ailleurs est facile dans une assemblée comme la nôtre dans laquelle se rencontrent tant d'hommes éminents dont le savoir, le dévouement, le patriotisme sont une garantie pour le bon fonctionnement des institutions républicaines, la sauvegarde de la République.

Il n'est pas nécessaire de faire appel au concours de tous les membres du Sénat pour réaliser le plus promptement possible l'appareil qui la sécurité intérieure et la sécurité au dehors commandent.

Le calme, le sang-froid dont ils ont toujours fait preuve permettent d'espérer que les questions qui préoccupent et agitent l'opinion seront bientôt résolues.

(Applaudissements.) Si l'est des hommes assez peu clairvoyants pour opposer les uns aux autres les organes essentiels de toute société civilisée, le robuste bon sens de la nation respectueuse de la justice et attachée à l'œuvre nationale, sa sauvegarde, la réaffirmation de la concorde et l'harmonie, la l'autre compromise dans la limite des droits que nous tenons des lois constitutionnelles.

Faisons tous nos efforts pour hâter le moment où l'apaisement sera réalisé.

Nous ne sommes pas seulement Français, nous sommes Français de la patrie française, à ce patrimoine de gloire que nous ne saurions laisser entamer ou amoindrir sans manquer au plus sacré de nos devoirs. Laissons nos adversaires nous calomnier et, malgré les tristesses passagères de l'heure présente, gardons-nous de nous associer à ceux qui se réjouissent en annonçant la décadence de notre pays.

Ayez au contraire confiance dans cette généreuse nation qui a su se relever après les plus cruelles épreuves et qui, au milieu des difficultés élevées contre l'établissement libéral, a su entreprendre et mener à bonne fin l'œuvre du relèvement moral et matériel.

Messieurs, notre vénéré doyen d'âge en président la première séance nous a fait entendre des paroles d'encouragement et d'espérance. Souvenons-nous de cet enseignement et loin de nous abandonner parce que certains obstacles se rencontrent sur la route, envisageons les difficultés présentes avec la ferme volonté de les résoudre.

Pour cela, messieurs, le régime de libre discussion et de libre vote est le seul qui révént le rétablissement de la loi dans la plus pure des garanties (Nouveaux applaudissements.) Exerçons nos droits, tous nos droits sans nous abandonner malgré les inconvénients qui proviennent des hommes et non des institutions. Nous trouverons dans cet exercice la plus sûre barrière contre tout retour en arrière.

Assurons avec un soin jaloux, le maintien des conquêtes du passé. Faisons-en

de nouvelles. N'oublions pas les principes féconds de la Révolution française qui constituent la base de notre société. Soyons-en les gardiens vigilants et ne les laissons ni amoindrir, ni altérer, ne faisons que pour un instant.

Messieurs, une grande assemblée ne peut exclusivement s'occuper de questions politiques, souvent obscurcies par la passion, l'ignorance, la suspicion ou l'envie.

Elle doit étudier et résoudre d'autres problèmes relatifs à la situation morale du pays.

Je suis sûr de répondre au vœu de ceux dont nous sommes ici les mandataires.

En invitant nos collègues à l'étude des questions qui intéressent la France dans ses rapports avec les autres nations.

La politique loyale, civilisée et désintéressée peut lui susciter les embarras passagers, mais doit sûrement leur mériter les sympathies du monde.

Enfin nous devons nous que jamais toute notre attention à la situation économique et financière du pays.

Le contrôle du Sénat est indispensable pour arrêter le développement des dépenses publiques et assurer la continuité de l'accroissement des recettes.

Sans doute il est intéressant d'améliorer le service, de mieux doter les chapitres affectés au personnel des diverses administrations, mais il est plus intéressant encore de ménager les citoyens dont leurs forces instinctives seraient bientôt épuisées, si nous n'y prenions garde. En persévérant dans la voie du scrupuleux contrôle dans laquelle il s'est engagé, le Sénat rendra à la France, à la République une signification service et aura de plus mérité la confiance du pays.

Il me resté, messieurs, un devoir bien doux à remplir, c'est d'adresser tous nos remerciements au bureau provisoire et en particulier au vénéré doyen, M. Vallon. Les études historiques auxquelles il a consacré une longue vie, la part qu'il a prise à l'établissement du régime de liberté sous lequel nous vivons, la longue expérience et sa foi profonde dans l'avenir, lui donnent une autorité particulière auprès de nous.

Je suis sûr d'être l'interprète de l'unanimité de mes collègues en exprimant le vœu qu'il puisse longtemps encore vous adresser, à l'avantage de nos sessions, de sages conseils comme ceux que nous avons entendus et applaudis. En les suivant nous travaillerons utilement pour la grandeur de la France et la prospérité de la République. (Applaudissements répétés.)

Renvoi d'interpellation

L'ordre du jour appelle ensuite la discussion de l'interpellation de MM. de Chamallard, de Chamallard, comte de Grammont, et de Provost de Launay sur le décret du 10 octobre dernier, relatif aux ports d'appui de la marine aux colonies et de la défense des colonies.

Cette interpellation est ajournée au samedi 15, sur la demande du président du conseil qui, dit-il, pense que le Sénat comprendra les motifs de cette demande.

Le Sénat fixe à jeudi prochain la discussion des interpellations de MM. de Chamallard et de Provost de Launay, de Chamallard, la première, au régime de juges de la cour de cassation; la deuxième au sujet de la démission de M. Quesnaye de Beaurepaire.

La séance est levée à 4 heures et renvoyée à mardi, à 2 heures.

LE PETIT PARISIEN

Que la cour de cassation rende son arrêt qui ne peut offrir que deux hypothèses, soit le rejet de la demande en sursis, soit le prononcé de la révision et le renvoi de l'ex-capitaine devant ses juges naturels, c'est-à-dire devant un nouveau conseil de guerre.

Quant à l'idée qui a été émise de l'annulation de la condamnation et de la proclamation pure et simple de l'innocence de Dreyfus, nous ignorons s'il existe des juristes pour la considérer comme légale; mais nous savons que le pays ne l'accepterait point et que la chambre criminelle de la cour de cassation ne possède pas le pouvoir moral de l'imposer à la France.

Trop de grandes préoccupations surgissent en Europe pour que notre patrie puisse suspendre plus longtemps son esprit à un affaire judiciaire dont le dernier mot doit être dit à bref délai.

La chambre criminelle a des devoirs de patriotisme qui lui ordonnent d'en finir. Si elle les méconnaît, il ne restera plus au gouvernement et au législateur qu'à porter la question devant la cour de cassation tout entière.

Le Gil Blas

La discipline des socialistes, — ces fermes soutiens de la chambre criminelle — la division de leurs adversaires, à ces circonstances toutes parlementaires, le vote doit être attribué.

Aussi bien, malgré le besoin d'en finir

avec l'agitation dreyfusienne, la discussion recommencera. La colère l'emportera sur la lassitude; le souci des intérêts de l'armée exige que le procès de trahison ne soit point jugé par les amis du traître.

Le Petit Journal

L'ordre du jour pur et simple, ne signifiant rien, paraît au président du conseil la conclusion logique d'un débat qui d'ailleurs est le plus nul de ceux auxquels les Chambres se soient jamais livrées.

L'Intransigeant

C'est avec un sentiment d'indignation douloureuse que sera accueilli dans tout le pays le résultat auquel on aboutit, dans la séance d'hier, par suite de la venterie d'une majorité méprisable, les interpellations qui se rattache à l'enquête ouverte par la chambre criminelle sur l'affaire Dreyfus.

Le Matin

De l'ordre du jour d'hier, il résulte que la politesse n'est pas encore considérée comme un délit en France. Il ressort aussi de tout cela, un fait plus important, c'est que toutes les fractions du parti républicain se sont ralliés autour du gouvernement et que M. Cavaignac, qui avait précédemment un ordre du jour de bannissement, par ce fait, resté du côté des nationalistes, des antisémites et des membres de la droite.

Il ne semble pas qu'il y ait d'autres conclusions à tirer de la séance d'hier, encore qu'on puisse souligner le résultat imprévu auquel elle a abouti.

Le Gaulois

Le rapport au capitaine Herqui est concluant. Après l'avoir lu, on ne peut plus douter des sympathies de la chambre criminelle pour le colonel Picquart, et l'on comprend l'émotion qu'on fait naître, dans le public et dans le monde judiciaire, les révélations de M. Quesnaye de Beaurepaire.

Si la troisième enquête, que doit conduire le premier président Mazon, n'aboutit pas à la sanction que l'on juge nécessaire, nous n'aurons plus qu'à nous creuser les bras et à attendre avec une patriotique anxiété les graves événements que l'on nous prépare.

Le Libre Parole

L'ordre du jour qui a été voté n'est, en réalité, ni pur, ni simple. Il n'est pas pur, puisqu'il semble comporter deux propositions distinctes, celle de la démission de la Chambre, et celle, plus simple, puisqu'il laisse la situation encore plus embrouillée qu'elle ne l'était en commençant.

Le Figaro

Tout le monde est à assez et tout le monde trouve que la chambre criminelle rendait un véritable service au pays en accélérant son travail et en rendant son arrêt dès qu'elle se jugera suffisamment édifiée.

Le Radical

Le dernier effort des Césariens cléricaux pour empêcher l'admission de la loi sur le divorce, a échoué.

L'Aurore

Le gouvernement comprendra que l'enquête qu'il a décidé d'ouvrir doit faire la lumière complète. Il s'agit d'enquête entre un général factieux, un magistrat indigne et un politicien ambitieux, dans un but qui n'est pas éminent.

Il est évident que MM. Cavaignac, Beaurepaire et Zurlinden étaient dans la tentative faite contre la cour suprême et les institutions républicaines. Ils ont échoué, mais il ne faut pas qu'ils recommencent.

Le Radical : Le dernier effort des Césariens cléricaux pour empêcher l'admission de la loi sur le divorce, a échoué.

L'Aurore : Le gouvernement comprendra que l'enquête qu'il a décidé d'ouvrir doit faire la lumière complète. Il s'agit d'enquête entre un général factieux, un magistrat indigne et un politicien ambitieux, dans un but qui n'est pas éminent.

Il est évident que MM. Cavaignac, Beaurepaire et Zurlinden étaient dans la tentative faite contre la cour suprême et les institutions républicaines. Ils ont échoué, mais il ne faut pas qu'ils recommencent.

Le Radical : Le dernier effort des Césariens cléricaux pour empêcher l'admission de la loi sur le divorce, a échoué.

L'Aurore : Le gouvernement comprendra que l'enquête qu'il a décidé d'ouvrir doit faire la lumière complète. Il s'agit d'enquête entre un général factieux, un magistrat indigne et un politicien ambitieux, dans un but qui n'est pas éminent.

Il est évident que MM. Cavaignac, Beaurepaire et Zurlinden étaient dans la tentative faite contre la cour suprême et les institutions républicaines. Ils ont échoué, mais il ne faut pas qu'ils recommencent.

Le Radical : Le dernier effort des Césariens cléricaux pour empêcher l'admission de la loi sur le divorce, a échoué.

L'Aurore : Le gouvernement comprendra que l'enquête qu'il a décidé d'ouvrir doit faire la lumière complète. Il s'agit d'enquête entre un général factieux, un magistrat indigne et un politicien ambitieux, dans un but qui n'est pas éminent.

Il est évident que MM. Cavaignac, Beaurepaire et Zurlinden étaient dans la tentative faite contre la cour suprême et les institutions républicaines. Ils ont échoué, mais il ne faut pas qu'ils recommencent.

Le Radical : Le dernier effort des Césariens cléricaux pour empêcher l'admission de la loi sur le divorce, a échoué.

L'Aurore : Le gouvernement comprendra que l'enquête qu'il a décidé d'ouvrir doit faire la lumière complète. Il s'agit d'enquête entre un général factieux, un magistrat indigne et un politicien ambitieux, dans un but qui n'est pas éminent.

Il est évident que MM. Cavaignac, Beaurepaire et Zurlinden étaient dans la tentative faite contre la cour suprême et les institutions républicaines. Ils ont échoué, mais il ne faut pas qu'ils recommencent.

Le Radical : Le dernier effort des Césariens cléricaux pour empêcher l'admission de la loi sur le divorce, a échoué.

L'Aurore : Le gouvernement comprendra que l'enquête qu'il a décidé d'ouvrir doit faire la lumière complète. Il s'agit d'enquête entre un général factieux, un magistrat indigne et un politicien ambitieux, dans un but qui n'est pas éminent.

Il est évident que MM. Cavaignac, Beaurepaire et Zurlinden étaient dans la tentative faite contre la cour suprême et les institutions républicaines. Ils ont échoué, mais il ne faut pas qu'ils recommencent.

Le Radical : Le dernier effort des Césariens cléricaux pour empêcher l'admission de la loi sur le divorce, a échoué.

L'Aurore : Le gouvernement comprendra que l'enquête qu'il a décidé d'ouvrir doit faire la lumière complète. Il s'agit d'enquête entre un général factieux, un magistrat indigne et un politicien ambitieux, dans un but qui n'est pas éminent.

Il est évident que MM. Cavaignac, Beaurepaire et Zurlinden étaient dans la tentative faite contre la cour suprême et les institutions républicaines. Ils ont échoué, mais il ne faut pas qu'ils recommencent.

Le Radical : Le dernier effort des Césariens cléricaux pour empêcher l'admission de la loi sur le divorce, a échoué.

L'Aurore : Le gouvernement comprendra que l'enquête qu'il a décidé d'ouvrir doit faire la lumière complète. Il s'agit d'enquête entre un général factieux, un magistrat indigne et un politicien ambitieux, dans un but qui n'est pas éminent.

Il est évident que MM. Cavaignac, Beaurepaire et Zurlinden étaient dans la tentative faite contre la cour suprême et les institutions républicaines. Ils ont échoué, mais il ne faut pas qu'ils recommencent.

Haute-Savoie. — M. Mercier était absent, les autres ont voté pour. Saône et Loire. — M. Boysses s'est abstenu, M. Schneider a voté contre, les autres pour.

Les Malades de la mission Marchand

Bordeaux. — Les 6 sénégalaux malades de la mission Marchand sont arrivés à temps pour s'embarquer à midi sur la Flota.

Bien que l'arrivée n'ait pas été annoncée, ils ont été l'objet d'une ovation d'adieu de la part de la foule qui les avait reconnus.

France et Angleterre

La mission Marchand. Londres. — Une dépêche du Caire annonce que Marchand est en ce moment à Save, au nord des montagnes de Flyout.

A Gibraltar. Madrid. — La Correspondencia, organe officiel, signale les achats que les Anglais font des terrains aux alentours d'Algeiras, dans la zone de Gibraltar, à des prix considérables.

Le gouvernement ne peut pas intervenir, car il ne s'agit que de la zone neutre. Mais cependant il prendra les mesures nécessaires pour éviter que les terrains militaires soient cédés à ces étrangers.

La défense de la Corse. Toulon. — L'escadre vient, à la suite de la décision prise par le conseil supérieur de la marine, de désigner les croiseurs Amiral Charner et Cassard pour transporter, aux bouches de Bonifacio, 2 bataillons des 12 et 122 de ligne, 50 chevaux, un important matériel d'artillerie. En outre, le transport Shamok embarquera environ 800 hommes et plusieurs pièces d'artillerie pour Ajaccio.

La défense de l'île de Ré. Grenoble. — La 5<sup>e</sup> batterie du 12<sup>e</sup> bataillon d'artillerie de forteresse, qui avait déjà séjourné à l'île de Ré, est partie hier à destination de l'île de Ré, en prévision des éventualités, ainsi que les gazettes. Il est, en effet, probable que le gouvernement n'a pas imposé à cette batterie la traversée de la France comme promenade hygiénique.

Dans nos ports. Le 1<sup>er</sup> régiment d'artillerie de marine détaché de Lorient à Toulon deux batteries de montagne et trois batteries à pied. Une quatrième batterie de cette catégorie sera formée le 1<sup>er</sup> février. On en viendra à laisser le 1<sup>er</sup> régiment d'artillerie de marine garder Lorient et Rochefort et à créer un 3<sup>e</sup> régiment à Toulon.

Le 2<sup>e</sup> régiment sera renforcé de 11<sup>e</sup> et 12<sup>e</sup> de quatre batteries à pied : deux à Cherbourg où est l'état-major et deux à Brest. Ce fractionnement ne peut pas être définitif. Un ajournement est indiqué pour Brest où il y a maintenant six batteries d'artillerie de marine. Le 2<sup>e</sup> serait en fait à Cherbourg avec huit batteries.

A Toulon. — Le Gustave-Zédé, qui avait été envoyé à Marseille par M. Loez, électricien, n'a encore pu rallier Toulon, à cause du mauvais temps. Ce submersible ne peut marcher au-dessus de l'eau, dès qu'il y a la moindre mer; quant à marcher longtemps sous l'eau, il ne faut pas non plus y songer. La réparation des ailes d'acier du Bruis a été terminée et comme disponible à cet effet quelques jours.

Le transport le Shamok a pris hier afternoon d'Anvers. Il va partir sous peu avec un gros chargement de matériel de guerre destiné à Bizerte et au 19<sup>e</sup> corps d'armée. La petite gare de la Seine est encombrée de wagons militaires chargés par des sentinelles. Ces wagons chargés à l'arsenal de terre de Toulon sont venus en gare de la Seine pour y prendre la voie ferrée qui conduit à l'arsenal maritime.

Opinion allemande. Berlin. — L'opinion prévalant ici, que les difficultés qui se sont élevées entre la France et l'Angleterre ne sont nullement apaisées et que l'Angleterre tend à exiger de nouvelles concessions de la République française.

Nul ne paraît douter que, si la France jouissait actuellement d'une situation aussi forte que celle de l'Angleterre la guerre n'éclaterait demain.

En fait, la majorité croit ici que les anglais ont profité aux journaux illustres, cent mille hommes et dont les suites entraîneraient la purification de la corruption de la décadence intérieure qui minent la grandeur de l'Angleterre.

Cette guerre le forcerait d'adopter le service militaire obligatoire.

Berlin. — L'opinion prévalant ici, que les difficultés qui se sont élevées entre la France et l'Angleterre ne sont nullement apaisées et que l'Angleterre tend à exiger de nouvelles concessions de la République française.

Nul ne paraît douter que, si la France jouissait actuellement d'une situation aussi forte que celle de l'Angleterre la guerre n'éclaterait demain.

En fait, la majorité croit ici que les anglais ont profité aux journaux illustres, cent mille hommes et dont les suites entraîneraient la purification de la corruption de la décadence intérieure qui minent la grandeur de l'Angleterre.

Cette guerre le forcerait d'adopter le service militaire obligatoire.

Berlin. — L'opinion prévalant ici, que les difficultés qui se sont élevées entre la France et l'Angleterre ne sont nullement apaisées et que l'Angleterre tend à exiger de nouvelles concessions de la République française.

Nul ne paraît douter que, si la France jouissait actuellement d'une situation aussi forte que celle de l'Angleterre la guerre n'éclaterait demain.

En fait, la majorité croit ici que les anglais ont profité aux journaux illustres, cent mille hommes et dont les suites entraîneraient la purification de la corruption de la décadence intérieure qui minent la grandeur de l'Angleterre.

Cette guerre le forcerait d'adopter le service militaire obligatoire.

Berlin. — L'opinion prévalant ici, que les difficultés qui se sont élevées entre la France et l'Angleterre ne sont nullement apaisées et que l'Angleterre tend à exiger de nouvelles concessions de la République française.

Nul ne paraît douter que, si la France jouissait actuellement d'une situation aussi forte que celle de l'Angleterre la guerre n'éclaterait demain.

En fait, la majorité croit ici que les anglais ont profité aux journaux illustres, cent mille hommes et dont les suites entraîneraient la purification de la corruption de la décadence intérieure qui minent la grandeur de l'Angleterre.

Cette guerre le forcerait d'adopter le service militaire obligatoire.

Berlin. — L'opinion prévalant ici, que les difficultés qui se sont élevées entre la France et l'Angleterre ne sont nullement apaisées et que l'Angleterre tend à exiger de nouvelles concessions de la République française.

Nul ne paraît douter que, si la France jouissait actuellement d'une situation aussi forte que celle de l'Angleterre la guerre n'éclaterait demain.

En fait, la majorité croit ici que les anglais ont profité aux journaux illustres, cent mille hommes et dont les suites entraîneraient la purification de la corruption de la décadence intérieure qui minent la grandeur de l'Angleterre.

Cette guerre le forcerait d'adopter le service militaire obligatoire.

Berlin. — L'opinion prévalant ici, que les difficultés qui se sont élevées entre la France et l'Angleterre ne sont nullement apaisées et que l'Angleterre tend à exiger de nouvelles concessions de la République française.

Nul ne paraît douter que, si la France jouissait actuellement d'une situation aussi forte que celle de l'Angleterre la guerre n'éclaterait demain.

En fait, la majorité croit ici que les anglais ont profité aux journaux illustres, cent mille hommes et dont les suites entraîneraient la purification de la corruption de la décadence intérieure qui minent la grandeur de l'Angleterre.

Les Tempêtes

Arras. — Un violent ouragan, s'est déchaîné, hier soir, sur la région. Les trains ont éprouvé des retards considérables. Les arbres et les poteaux télégraphiques ont été arrachés, notamment sur la ligne de Saint-Pol.

La gare de Vitry a beaucoup souffert. Plusieurs personnes ont été blessées par la chute des volets.

Fécamp. — Un violent ouragan, a eu lieu, cette nuit, à Fécamp. La digue du boulevard du Casino a été détruite. Les vagues déferlaient jusque dans les rues voisines. Les jetées sont couvertes de galets apportés par la mer. Une locomotive a été enlevée par les vagues. Les dégâts sont considérables, mais il n'y a pas d'accidents de personnes.

Cherbourg. — Une tempête d'une extrême violence souffle sur nos côtes. Des mesures de sécurité ont été prises pour l'embarquement des navires. Les très gros mâts ont été particulièrement atteints. Il est impossible aux remorqueurs de ravitailler les forts et les navires venus de l'étranger.

Londres. — Les journaux annoncent que l'impératrice Frédéric, qui devait quitter Londres hier, pour se rendre à Paris, a été empêchée par la tempête.

Les journaux donnent des détails sur l'ouragan qui a soufflé sur l'Angleterre, le 6 et le 7 janvier, dans les dernières vingt-quatre heures.

A l'heure actuelle on compte à Londres seize morts et plus de cent blessés. Par suite de la tempête, des voitures ont été emportées et renversées par le vent. Les vitres de plusieurs grandes boutiques situées dans le Strand ont été brisées et le contenu de la vitrine d'un grand bijoutier de Bond Street a été projeté dans la rue, où les objets ont été en grande partie dérobés par les passants.

Le vent a provoqué le déraillement de deux trains, un dans le comté de Devonshire, l'autre en Irlande.

Tous les services des paquebots de la Manche, sont depuis hier matin dix heures, complètement suspendus. Le bateau d'Ostende n'a pu entrer à Douvres. Il est resté vingt quatre heures en vue du port.

Les dommages causés par la tempête en Irlande sont aussi très considérables. Les moissons sont au nombre d'une centaine.

En Ecosse, une grande quantité de neige est tombée.

À deux heures du matin, la mer, à Douvres, avait monté jusqu'aux maisons de l'Esplanade. Trois paquebots transatlantiques ont tenté vainement d'entrer, hier, à Queenstown. Ils ont été obligés d'abandonner la tentative.

Ministère public : M. de Gavarrat, commissaire du gouvernement. Défenseur : M. Amieux.

COURRIER DE L'ÉTRANGER

PHILIPPINES. Madrid. — Les Philippins se sont soulevés. Les Américains se concentreront à Manille.

Avalunado est disposé à traiter directement avec l'Espagne l'évacuation des prisonniers.

Nouvelles Diverses. Une grève de tisseurs. Berlin. — On craint que la grève des ouvriers tisseurs de velours qui a éclaté à Crefeld ne se généralise en Allemagne.

On annonce, en effet, qu'environ 1.500 ouvriers tisseurs de deux fabriques de Cologne se sont mis en grève.

Les enfants martyrs. Paris. — La chambre criminelle de la cour de cassation s'est réunie aujourd'hui à midi en séance publique.

Elle a rejeté les pourvois en cassation formés par Deblander et Pégeuzet, tous deux condamnés à mort, l'un pour le crime de Montreuil et l'autre pour celui de Charenton.

Le Crime de la Guillotière. Les obsèques de la petite Ernestine Lombard ont eu lieu hier à une heure au milieu d'une foule nombreuse et recueillie.

Le convoi est parti de la Faculté de Médecine, à suivre la rue de Méville, la place du Pont, le cours Gambetta, pour se rendre au cimetière de la Guillotière.

L'Harmonie italienne ouvrait le cortège, et sur tout le parcours elle a joué des hymnes funèbres; la présence de M. Roulet, procureur de la République, et M. Pellenc, juge d'instruction; M. Répérand, le patron d'usine du père Lombard, et toute la colonie italienne, exceptionnellement nombreuse, beaucoup de pauvres gens aussi se sont, par sympathie, mis à la suite de ce cortège. Ils tiennent à pronon-

ver par leur présence toute l'horreur que leur inspire ce crime.

Sur les trottoirs, le public fait une haie compacte qui se découvre respectueusement au passage du cercueil.

Entre deux services d'ordre sérieux, n'est que péniblement que le convoi arrive aux chapelles de la Guillotière.

Puis, après les dernières prières du prêtre, on entend seulement le bruit sourd du cercueil glissant sur la terre humide. Le spectacle est vraiment triste et émouvant.

Et lentement la foule se retire vivement impressionnée.

Chronique Locale

Nouvelles religieuses. — Par décret de Son Excellence, M. Allier, curé de Ville-sur-Jarnoux, a été nommé vicaire de Saint-Agnon-le-Châtel. Cette nomination a été agréée par décret du président de la République en date du 29 décembre dernier.

M. Granotier, vicaire à Saint-Marcel-de-Félines, a été nommé vicaire à Saint-Benoît de Lyon.

M. Chignier, curé à Saint-Vincent-de-Janvier, courant.

M. Chénat, vicaire à Saint-Clair, né le 6 janvier 1867, est décédé le 6 janvier courant.

M. Moyn, directeur au séminaire d'Aix, est décédé le 8 janvier courant.

Cour d'assises du Rhône. — La première session de la cour d'assises du Rhône pour l'année 1899 s'ouvrira le 13 février prochain, à neuf heures du matin. Elle sera présidée par M. Palagaud, conseiller à la cour d'appel, dont les assesseurs seront MM. D-gors et Condemine, conse

DEPARTEMENTS

(DE NOS CORRESPONDANTS)

LOIRE

M. Verwoort, dont la plainte sera déposée par M. Joseph Ménard, demandera 100.000 francs de dommages-intérêts.

Tempêtes

Paris. — Par suite de la tempête de cette nuit, les communications télégraphiques sont interrompues avec la Belgique, la Hollande et tous les postes français de la région du Nord, sauf en ce qui concerne Lille et Amiens.

Un douanier caché derrière une maison a réçu sur le corps une pile de planches et a été tué.

Les Américains aux Philippines

Madrid. — Suivant les journaux les Américains auraient priés les Espagnols de ne pas retirer leurs troupes qui occupent Mindanao, afin d'empêcher qu'une révolution éclate dans cette ville avant l'arrivée des Américains.

Dans le Sahara Français

Biskra. — Le commandant Pujat vient de recevoir mission de relier Ouargla et Tassalim par une ligne de puits. Il quittera Tangourt avec 50 hommes.

Accident de travail

A six heures du matin, un ouvrier terrassier, Nicolas Ajeu, âgé de 20 ans, qui travaillait au tunnel de Saint-Claire à Sathonay, a été tamponné au moment où il accrochait un wagonnet à une locomotive faisant le service des chantiers.

Arguments frappants

Dans la soirée d'hier, les gardiens de la paix ont arrêté, place Bellecour, un sieur Sellan-cet, manoeuvre, qui, à la suite d'une discussion avec un siml, avait frappé ce dernier d'un coup de poing sous le menton.

La langue du malheureux

La langue du malheureux a été littéralement coupée en deux morceaux.

Rixe

Une rixe a éclaté hier soir, vers 11 heures, à l'entrée de la rue Montcey, entre un nommé Charles Molliard, carbonnier, et une femme Besset.

La victime a reçu des soins dans une pharmacie voisine

L'assassin de la Villatte. — L'instruction de cette affaire est bien activement poussée par M. le juge Benoist. Il procède toujours à l'interrogatoire de Mlle Barret Paré et Dutkion.

Théâtre des Célestins

Le grand succès du Théâtre des Célestins, La Bande à Fifi ou l'Affaire de la rue du Temple, qui a si vivement ému le public la semaine dernière.

Concerts symphoniques

Le concert qui sera donné dimanche prochain, à 3 h. 1/2, au Casino, a annoncé comme devant être un des plus brillants de la saison.

Les anglais au Maroc

Cadix. — Des nouvelles de Tanger émanant de bonne source affirment que les torpilleurs anglais continuent d'effectuer des débarquements sur les côtes à proximité de Tanger.

Les procès du « Siècle »

Paris. — M. André Verwoort, rédacteur en chef du Jour, intente un procès de diffamation au Siècle, en raison d'une fautive photographique parue dans le numéro du jeudi 12 janvier.

COMPANT

Suez 3426, Gaz 910, Call 390, 392, Comate 281, Héra 172, Grand-Combe, 1250, Montrambert 915, Loria 202, St-Etienne, 459, Ch. Foville, Ouesi Lyonnais 675, Tramways 2000, Grand Bazar 515, Brasserie Kluck 63 fr., Photographie Lumière 1495.

MARCHÉS EN BANQUE

Mines d'or très actives et en hausse, les primes que l'arbitrage offrait hier sont déborderes. L'action stérémara de Lyon se relève également de quelques francs.

Dernière Heure

Les anglais au Maroc

Cadix. — Des nouvelles de Tanger émanant de bonne source affirment que les torpilleurs anglais continuent d'effectuer des débarquements sur les côtes à proximité de Tanger.

Les procès du « Siècle »

Paris. — M. André Verwoort, rédacteur en chef du Jour, intente un procès de diffamation au Siècle, en raison d'une fautive photographique parue dans le numéro du jeudi 12 janvier.

Révélation d'Esterhazy

Des mémoires du commandant qui seront publiés demain, nous extrayons le passage suivant : Un des documents qu'Esterhazy aurait souhaité livrer au public au mois de septembre et qui selon lui eut constitué un gros pétard, c'était la lettre suivante adressée à M. Cavaignac.

Lettre au ministre

Paris, 5 septembre. Monsieur le ministre. Au lendemain de votre arrivée au pouvoir, prévenu des sentiments d'une partie du gouvernement, j'ai sollicité la faveur d'être reçu par vous. J'avais essayé de le servir mais je n'avais pas trouvé dans mes intermédiaires d'un optimisme absolu de le concourir nécessaire et je pensais cependant qu'à votre arrivée il était absolument utile que vous sachiez tout ce que je pouvais vous dire de vérité sans commettre de délations et sans compromettre personne. Ma demande ne fut pas accueillie et j'appris au contraire que j'allais être traduit devant un conseil d'enquête.

« Je pensais n'avoir point mérité cette mesure et j'espérais en tous cas que je pourrais au moins bénéficier de l'offre de la retraite que m'avait fait faire à plusieurs reprises M. Billot, votre prédécesseur, et que je m'en avais pris au premier chef, mais je n'ai pu obtenir que m'avait conseillé de ne pas le prendre. Très surpris et très peiné je me rendis chez le général de Pellieux projetant de lui faire, savoir tout ce que je croyais pouvoir lui dire, bien que je ne dis que peu de chose au général de Pellieux, je me suis sans doute bien mal expliqué car dans la lettre que

je lui adressai on vit un chantage. Si l'on m'avait entendu, si l'on m'avait écouté rien de ce qui se passa aujourd'hui ne se serait produit.

« Vous n'avez qu'à vous faire remettre M. le ministre mon interrogatoire devant le juge Bertulius, vous verrez qu'elle fut mon attitude, et devant le conseil d'enquête je ne dis que bien peu de chose, et à peine assez pour prouver qu'on m'accusait sciemment faussement.

« Si j'eus été reçu par vous M. le ministre, si vous aviez daigné m'entendre je vous aurais dit des choses qu'on vous cache et je vous aurais dit en outre qu'il ne fallait point vous servir de la troisième pièce.

« M. Bousandré et M. Tézenas sont là pour attester que dès les premiers jours, on cette pièce était produite à la cour d'assises je leur ai dit confidentiellement la valeur.

« J'ai essayé d'attirer là-dessus l'attention de M. de Pellieux, mais il a invoqué la similitude du papier et n'a pas voulu prêter attention à mon avertissement, et lorsqu'il a rendu compte au ministre de la guerre de ma visite on m'a frappé, voulant me perdre à tout prix.

« Au courant de tout ce qui se tramait dans France qu'à l'étranger, j'ai essayé de prévenir mes chefs; ils se sont contentés de tirer cette conclusion que j'étais d'un concert avec mes pires ennemis; Je répète, Monsieur le ministre, que si j'avais eu l'honneur d'être reçu par vous, je vous aurais dit des choses que vous ignorez certainement, car les uns par intérêt, les autres par ignorance vous ont caché, vous cachez encore une grande partie de la vérité.

« J'ai obéi avec une confiance absolue dans mes chefs; j'ai obéi trop souvent sans comprendre, sans me rendre compte, mais je ne pouvais prévoir ni la disparition de mes chefs, ni la lâche abandon des autres. Pour prix des services que j'ai rendus on m'a déshonoré. J'ai supporté je suppose tout sans dire un mot et le jour où vous saurez la vérité, vous verrez que j'ai quelques mérites, et si j'étais coupable comme tant disent, il y a longtemps que je me serais vengé du mal qu'on m'a imbécilement fait.

« Signé : ESTERHAZY. »

Comment on a pris Dreyfus

Le commandant Esterhazy aborde ensuite le récit de l'affaire Dreyfus elle-même :

En 1898, raconte Esterhazy, le service des renseignements constatait des fuites à l'état-major général. Dans le plus grand secret une surveillance fut établie sur les officiers qui, par leur emploi, avaient pu avoir, soit directement soit d'une manière détournée, connaissance des documents communiqués à l'enquête.

On résolut de faire passer un petit nombre d'entre eux. Des pièces leur furent tendues, des pièces confidentielles fausses furent laissées à leur disposition.

Or, il arriva ceci : Nos agents de l'étranger qui ignoraient absolument ce qui se passait à l'état-major signalèrent bientôt des mesures imprévues prises subitement par nos officiers.

Il s'est trouvé que ces modifications correspondaient exactement aux renseignements contenus dans les pièces confidentielles fausses confiées à Dreyfus, ni faussées ni truquées.

« L'agent G... fit les personnes avec qui Dreyfus se rencontrait à Bruxelles. Il acquit assez vite la certitude que ces personnes étaient en relations avec M. de S... officier prussien, chargé de centraliser à Bruxelles le service d'espionnage allemand en France et en Angleterre.

Il redoubla d'attention et un jour il le surprit à Bruxelles, à l'hôtel de Jeanne d'Arc, Dreyfus en conversation avec M. de S... lui-même.

« A peu près à la même époque on constatait qu'à plusieurs reprises Dreyfus s'était rendu en Alsace. D'autre part la présence de Dreyfus est signalée en Italie. C'en était plus qu'il ne fallait pour dissiper les doutes du colonel Sandherr.

« Suivant les relations du capitaine Dreyfus avec certains des comploteurs habituels des intermédiaires les gisateurs de l'espionnage allemand.

« Dans un autre chapitre Esterhazy raconte comment on saisit chez un ancien sous-officier d'infanterie de marine, nommé H..., une malle où se trouvaient des papiers au nom de Dreyfus. Mais on n'arrêta toujours pas le coupable.

« Le commandant en arrive à parler du bordereau et du « petit bleu » et déclare

que dans ces affaires le colonel Picquart était tombé dans son propre piège. Bref, Dreyfus fut jugé seul en situation de livrer les renseignements indiqués dans le bordereau et Esterhazy rapporte les détails de l'arrestation qui sont connus.

Il continue ensuite par le récit de l'enquête et du procès Dreyfus. Il intitule le deuxième chapitre de la brochure : « Nécessité de me défendre. »

« Les événements se précipitent et me forcent à interrompre encore l'ordre chronologique. Il est évident pour moi comme pour tout le monde que la chambre criminelle va prochainement mettre fin à la comédie qu'elle joue depuis quelques semaines, en déclarant que Dreyfus fut toujours le modèle des patriotes, et que si l'y a jamais eu un traître dans l'armée française, ce traître ne peut être que moi, Esterhazy. »

Esterhazy et M. S...

Enfin Esterhazy reprend son récit dans le cinquième chapitre intitulé : « Mes relations avec S... » Et tout d'abord Esterhazy raconte que le colonel Sandherr voyait avec fureur l'attaché militaire S... se livrer à l'espionnage sans vergogne, pour lui et pour son camarade P... qui n'était pas plus scrupuleux que lui, mais moins adroit et moins entreprenant.

« Il me faudrait, disait Sandherr, quel'un qui fut assez malin pour canaliser ce S... Par ce mot canaliser, il voulait dire qu'il fallait ouvrir à cet officier un vole sur laquelle il s'égarait et où on le dirigerait sur de fausses pistes tout en ayant d'ailleurs l'occasion de lui tirer les vers du nez.

Ceci se passait en 1894. Après de longues conversations et une infinité de pourparlers, Mon propos d'essayer de canaliser S... près de quel il savait que mon nom et mes relations mondaines me donneraient une facile accès. Après beaucoup d'essais et de tentatives je finis par accepter. Peu de temps après je commençai mes opérations.

« Au bout de quelques mois je pus être à même de rendre au colonel Sandherr le service qu'il me demandait.

« La brochure s'arrête là : le commandant Esterhazy continuera dans la suite de son récit l'histoire de ses relations avec cet attaché militaire étranger.

L'AFFAIRE DREYFUS

LA COMMUNICATION DU RAPPORT HERQUÉ

Paris. — Au sujet du communiqué officiel du président du conseil qui annonçait ce matin qu'une enquête allait être ouverte par le ministre de la guerre sur la communication du capitaine Herqué à des personnes étrangères.

« Le chef du secrétariat du ministre de la justice Jélaire que l'enquête a été décidée sur l'initiative de M. Dupuy. C'est lui-même qui l'a déclaré hier dans l'après-midi de la séance.

« Cette enquête est inévitable, mais donnera aucun résultat. On est la preuve que le rapport a été communiqué à des personnes étrangères ?

« Ou est la preuve que le rapport a été communiqué à des personnes étrangères ?

« Ce n'est pas parce que M. Cavaignac est monté à la tribune avec un papier à la main qu'on peut dire qu'il possédait le rapport.

« Si l'enquête est de règle en la matière cela ne veut pas dire qu'elle donnera même une sanction préliminaire.

« Au fait le mot « enquête » n'est qu'un mot.

FIN DES DEPLACES DE HUIT

ÉTAT CIVIL DE LYON

FUNÉRAILLES DU 14 JANVIER 1899

Premier arrondissement. — Vve Bausac, née Darrou, veuve, 58 ans, place du Feroz, 3, f. 9 h. — Anthelmite Premillieux, couturier, 59 ans, rue Pizay, 12, f. 11 h. — Jacques Sorais, tisseur, 67 ans, rue Tolozan, 12, f. 3 h.

Deuxième arrondissement. — Antonine Tachet, tulleuse, 82 ans, H.-D., f. 0 h. — Eugène Costa, rentier, place Bellecour, 57, f. 9 h. — Ep. Lassalle, né Morel, église Sainte-Croix, f. 10 h. — Louis Mouniéh, directeur d'assurance, 31 ans, rue Ferrandière, 21, f. 11 h. — Eymère Privat, typographe, 75 ans, rue Ste-Hélène, 25, f. 1 h. — Eugénie Giordano, couturière, 35 ans, H.-D., f. 3 h.

Troisième arrondissement. — Veuve Lenon, née Marie Blouet, 68 ans, cours de la Liberté, 74, f. 9 heures. — Veuve Huvet, née Françoise Deschamps, 78 ans, cours Gam-

beta, 27 ans, f. 10 h. — Croibier-Fluttaz Jean-Baptiste, manoeuvre, 61 ans, avenue des Ponts, 30, f. 11 heures. — Veuve Poncet, née Marie Jalliet, 81 ans, rue de la Mairie, 65, f. 11 h. — Roy Eugène, 3 ans, avenue de Saxe, 288, f. 3 h.

Quatrième arrondissement. — Chapien Antoinette, religieuse, 70 ans, rue Saint-Pothin, 23, f. 3 h. — Veuve Mondor, née Antoinette Chahu, blanchisseuse, 66 ans, hôpital Croix-Rouge, f. 2 heures.

Cinquième arrondissement. — Cote Joseph, tisseur, 55 ans, montée des Epies, 13, f. 9 h. — Parlan Eugénie, couturière, 22 ans, rue Transversale, 11, f. 1 h. — Ep. Bonnaire, tisseur, 58 ans, rue de Trion, 57, f. 3 h.

Sixième arrondissement. — Marien Jeanne, 45 jours, rue Motte, 48, f. 9 h. — Vve Avellet, ex-tailleuse, 71 ans, rue Garibaldi, 134, f. 11 h. — Orléandine Annette, 2 ans 1/2, rue Louis-Blanc, 8, f. 3 h.

Spectacles & Concerts

GRAND-THEATRE. — Aujourd'hui, la Juive.

THEATRE DES CELESTINS. — Aujourd'hui à 8 heures, La Bande à Fifi, ou l'Affaire de la rue du Temple.

CIRQUE RANCIY. — Tous les soirs à 8 h. 1/2 et jeudis et dimanches à 3 heures, représentation d'opéras équestres variées, toutes terminées par le pantomime « César Cascahol », dont la dernière est fixée à vendredi, 20 courant.

MUSÉE LAURET. — Vie et Passion de N.-S. Jésus-Christ, tableaux vivants ; tous les jours deux représentations à 3 h. et à 8 h. Cours du Midi.

MUSIQUE MILITAIRE. — Kiosque de Bellecour — Tous les jours, de 2 à 3 heures du soir concert par les musiques de la garnison.

TOUR METALLIQUE DE FOURVIER. — Tous les jours, dimanches et fêtes, ascension de 7 heures du matin à 5 heures du soir.

MARCHÉ AUX BESTIAUX

Lyon-Vaise, 12 janvier. Moutons. — Amenés 8.149. Renvoi 250 ; 1<sup>re</sup> qualité 0,90, 2<sup>e</sup> 0,85, 3<sup>e</sup> 0,75 ; prix extrêmes 0,70 à 0,95.

Porcs. — Amenés 853. Renvoi 10. 1<sup>re</sup> qualité, 0,58 ; 2<sup>e</sup> qualité, 55 cent. livr. Prix extrêmes 55 à 58. Renvoi 600.

Lyon-Vaise, 13 janvier. Bœufs. — Amenés 547. Renvoi 55 ; 1<sup>re</sup> qualité 70, 2<sup>e</sup> 67, 3<sup>e</sup> 61 ; prix extrêmes 57 à 72.

Veaux. — Amenés 75 ; 1<sup>re</sup> qualité 57, 2<sup>e</sup> 55, 3<sup>e</sup> 52 ; prix extrêmes 50 à 59. Vente ferme.

NOTA. — Pour les bœufs, les moutons, les prix s'entendent droits d'octroi non compris. Les porcs sont vendus droits d'octroi non compris et au poids vif, avec 6 kilos de rabais par tête. Les veaux sont vendus droits d'octroi compris et au poids vif.

MARCHÉS DE LA RÉGION

Firminy. — Marché du 12 janvier : Bœufs en cheville les 100 kil. 130 » à 145 »

— vivants — 40 » 50 » Vaches en cheville — 130 » 140 »

— vivantes — 40 » 55 » Moutons en cheville — 175 » 180 »

— vivants — 175 » 180 » Veaux vivants — 85 » 90 »

Porcs en vente les 100 kil. 50 » 55 » Beurre, le kilo, 2 80 3 00 Œufs, la douzaine, 1 50

CÉRÉALINE GIRAUD

L'ALIMENT le plus digestif pour les jeunes enfants, les estomacs les plus délicats, les convalescents et les personnes âgées. Le meilleur pain de la plus agréable, la plus nourrissante.

LA BOITE de 500 grammes, à 1 fr. 50

Dépôt à Lyon : 1, rue de la République, 20, et à la Pharmacie

CYCLES STROCK & C<sup>IE</sup>

AMIENS (Somme) J. ABEL, agent régional

82, Cours Lafayette, LYON GARAGE. — RÉPARATIONS

Dame veuve

la comptabilité et du commerce, demande un emploi de caissière, vendeuse ou autre. S'adresser au bureau du journal.

Le Gérant : A. MICHAL.

Impr. de la France Libre, 35, r. Condé, Lyon H.-B. BALLEZ, Directeur.

FRÈRES D'ARMES

ALBERT MONNIOT

DEUXIÈME PARTIE

Sous Sébastopol

« Ça ne fait rien, va, mon vieux brave ; c'est moi qui regale, vous ! »

Et, comme pour prouver qu'elle n'était pas fâchée, elle chanta encore :

« Comme au service de l'Autriche, Le militaire n'est pas riche, Chacun sait ça ! »

« Que le diable vous emporte ! conclut-elle. Bonne nuit, les enfants ! Bonne nuit ! »

« Bonsoir, Mme Aubin ! Le fratcheur du soir se faisant sentir, les zouaves déroulaient leurs couvre-pieds et s'installaient à terre le plus commodément qu'ils purent.

« Tiens ! remarqua un zouave, le lieutenant n'est pas revenu !

« Il sera rentré dans la tranchée par ailleurs. »

« Quel brave jeune homme ! opina Duraour, avec une nuance d'attendrissement.

« Et quel homme brave ! renchérit

Basané ; c'est miracle qu'il ne se soit pas déjà fait cent fois écharper.

« Un si beau et si bon garçon ! ce serait dommage !

« Devant une volée de mitraille, sacrépants et bons sujets sont égaux.

« Et mieux vaut avoir le cœur racorni que la mitraille large.

« Nos braves troupiers faisaient de bonne philosophie sans s'en douter.

« Pourquoi donc a-t-il toujours l'air si triste ? demanda un zouave.

« Mystère et amour !

« Ce n'est pas un mystère pour tout le monde, dit Dousseau.

« Toi qui es de son pays, tu dois savoir ça, Dousseau ?

« Je le sais, mais je le garde pour moi.

« C'est une histoire, alors ? demanda Duraour intrigué.

« Comme tu dis, c'est toute une histoire.

« Conte-nous la, consorsit, commanda Duraour : ordre de ton ancien.

« Soit ; mais vous ne la répétez pas !

« Va donc ! il n'y a pas de femmes ici.

« Tu peux même dire, Duraour, que ça manque de femmes.

Toute l'escouade se groupa autour du narrateur.

« Il faut tout d'abord vous dire, commença Dousseau, qu'au pays les Morin sont détestés de tous.

« Ça ne fait pas honneur à tes concitoyens ! interrompit Basané.

« Laisse donc conter, trancha Duraour. Fermez les sabords ! ouvrez les écouteilles !

« S'ils sont honnis de tous, reprit Dousseau, c'est à cause d'une vieille affaire que

je ne vous conterais pas parce que ce serait trop long.

« Pourquoi donc ! vas-y de l'histoire complète, nous avons le temps.

« Il parait qu'il y a une quarantaine d'années, pendant la grande invasion, le grand-père de M. Morin, notre lieutenant s'amusait embusqué dans les bois, à décroquer à coups de fusil tout soldat prussien qui passait à bonne portée.

« Et c'est pour ça que tes canailles de paysans en veulent au Morin ! s'exclama Basané.

« Ecoute donc, tu vas savoir ! dit Duraour agacé.

« Penses-tu l'ennemi avait le père Morin en odeur de sainteté, continua Dousseau, et si des batteurs furent organisés pour s'emparer de lui. Mais chacune de ces expéditions n'eût qu'un résultat : quelques soldats prussiens de plus couchés sur le pré par le terrible fusil du père Morin qui, il faut le dire, cassait un coup à cent vingt pas.

« C'est une famille de braves ! Va, petit.

« Au retour d'une de ces batailles, les Prussiens rapportèrent le cadavre de M. du Ruchard ; le châtelain dont le père Morin était le fermier. Que s'était-il passé ? nul ne put le savoir, et on dut se contenter de la version fournie par les soldats qui prétendaient que M. du Ruchard avait été lâchement assassiné par Morin.

« On accepta d'autant plus aisément cette version...

« C'était une infamie ! interrompirent quelques zouaves.

« Jen metrais les mains au feu, complète Basané, Morin était un héros et non un assassin !

« Est-ce que ton du Ruchard, demanda Duraour, était parent de notre chef de bataillon ?

« C'était son père, dit Dousseau ; lui avait alors deux ans.

« Voilà qui est étrange !...

« Je disais donc, reprit Dousseau, qu'on crut d'autant plus aisément les Prussiens, que le père Morin commençait à inspirer quelque effroi.

« Tes compatriotes craignaient pour leurs bottes de foin, fit Basané les épaules levées.

« Ensuite, continua le narrateur, parce qu'un assez grave dissentiment s'était élevé entre le propriétaire et le fermier. Morin avait un chien, excellent chasseur, qu'il refusait obstinément de céder à son maître, et un jour M. du Ruchard, exaspéré par plusieurs refus successifs, avait tiré d'un coup de fusil la malheureuse bête.

« Gredin, va ! s'exclama un des auditeurs.

« Donc, on crut à une vengeance. Pour se disculper, Morin se livra, fut traduit devant une cour martiale et fusillé par les Prussiens, heureux de se débarrasser d'un tel adversaire.

« Lâcheté sur lâcheté, hurla Duraour.

« Plus tard, le fils Morin quittait la ferme des Epleux pour aller au devant de Napoléon qui revenait de l'île d'Elbe. Une demi-heure après, la ferme flambait, il fut accusé.

« La fatalité s'est acharnée sur cette famille.

« Plus que vous ne croyez, vous allez voir. De ce jour, honnis, méprisés, les fils Morin et sa femme se retirèrent au fond des bois, à quelques kilomètres de Nan-

gis. Ils vécutent là, tranquilles, pendant vingt ans, élevant leur fille et leur petit garçon, notre lieutenant.

« Par une vilaine soirée d'hiver, un jeune chasseur égaré se réfugia

SI VOS CHEVEUX TOMBENT... Faites usage du Pétrole Haehn... merveilleux Flacon : 4 fr. 85 franco contre mandat.

STATUES DE S<sup>T</sup> AN<sup>T</sup> DE PADOUÉ... NOUVEAU MODÈLE RECOMMANDÉ

STATUES RELIGIEUSES EN T<sup>R</sup> GENRES. CRÈCHES POUR NOËL... BARBARIN, statuaire, 11, place Saint-Jean, 11, LYON

PIANOS, ORGUES ET LUTHERIE... Instruments neufs et d'occasion... MON LEJEUNE... LYON - 50, rue de la Charité, 50 - LYON

Violons, Violoncelles, Mandolines, Instr<sup>ts</sup> de Cuivre... VENTE, LOCATION, ACCORDS, RÉPARATIONS. ÉCHANGE... grande facilité de Paiement

Nous recommandons spécialement... Le Magasin de Chaussures

A L'ESPÉRANCE... Le mieux assorti et vendant le meilleur marché

ARTICLES DE LUXE & FANTAISIE... Dépositaire des premières Manufactures de France... 24, Rue Victor-Hugo, 24

DÉCOUPAGE SUR BOIS Pour Amateurs... Machines à Découper de tous genres... TOURS, ÉTABLIS, OUTILS... SCIES DE TOUS MODÈLES... BOIS ASSORTIS

A LA PALETTE D'ARGENT... ENCADREMENTS... PEINTURE ET FOURNITURES EN TOUS GENRES... Articles bois et métal à peindre... ÉCRANS, PARAVENTS, ÉVENTAILS

PIANOS D'OCCASION... Ch. CHAGNY, 60, av. de Noailles... BRARD, PLEYEL, etc. - Garantie sur tous les Instruments

UN HERBORISTE... exerçant depuis 30 ans à acquies l'expérience de guérir au moyen de simples les maladies réputées incurables de l'estomac, du foie, des reins, de la vessie, ainsi qu'à la débilité du sang.

EN VENTE A LYON... chez Mme Errard, marchand de journaux, rue Thomassin et dans les kiosques

L'Antiquif Marseillais... Journal Hebdomadaire

On demande... à acheter d'occasion Un Coffre-Fort incombustible... S'adresser chez M. Rivier aîné, 78, rue Tronchet, Lyon.

NOUVEAU PROCÉDÉ POUR LA DORURE

de toutes nuances employée au pinceau, séchant instantanément sur tous les métaux.

Cette dorure est supérieure à toutes celles connues et de jour à elle peut être appliquée par qui que ce soit, sans danger et sans apprentissage. Elle est à la portée de toutes les bourses.

Peintre-plâtrier à Chagnac, par Dorian (Ain) en recevra, par retour du courrier, 2 flacons de Dorure, deux lons, avec un pinceau et la manière de s'en servir. - Franco de port et d'emballage.

On Offre 10 % avec garanties, à personne qui prêterait 2.000 fr. pour l'exploitation d'un Brevet. Eor. M. J. M. p. r. Lyon-Bellecour.

Toile Souveraine... JULIE GIRARDOT J. DAMON, Pharmacien 50 ans de succès

contre Douleurs Plaies & Blessures

MAQUÉ DÉPOSÉ... TOILE SOUVERAINE... JULIE GIRARDOT... CODEX N° 831

Vient de Paraître ANNUAIRE GÉNÉRAL DU Commerce de Lyon et du département du Rhône (Indicateur FOURNIER) FONDÉ EN 1893 EDITION DE 1899 Le plus important des Annuaires de Provence (plus de 100.000 adresses) Classées méthodiquement par rues, ordre alphabétique et professions MAGNIFIQUE PLAN EN COULEURS DE LA VILLE DE LYON Prix: 10 francs; Franco: 13 fr.

Abonnement sans frais à tous les Journaux du Monde Agence V. FOURNIER, 14, rue Confort, Lyon

LE PAYS DU SOLEIL C'est le RAVISSANT PAYSAGE QUI S'ÉTEND DE SAINT-RAPHAEL A MENTON

A. KARL dans ses numéros 44, 45, 46, 47 de FRANCE-ALBUM à reproduit de la façon la plus artistique les sites pittoresques de ce beau pays en trois charmants Albums. PRIX des N° 44 et 45: 50 centimes Franco: 65 cent. par Album PRIX de l'Album 46-47: 1 franc Franco: 1 fr. 15

AGENCE FOURNIER

Lire tous les dimanches: la « France Libre Illustrée »

TOUTES LES SEMAINES Demandez 10 CENTIMES La France Libre Illustrée 10 CENTIMES EN VENTE PARTOUT

EN VENTE A L'AGENCE VICTOR FOURNIER Rue Confort, 14, LYON ET CHEZ TOUS LES LIBRAIRES ET MARCHANDS DE JOURNAUX LA ONZIÈME ET NOUVELLE EDITION DU CICÉRON DE LYON Contenant la nomenclature des rues, avec leurs tenants et aboutissants; le service des Tramways et Omnibus de Lyon et de la banlieue et des voitures extra-muros, Chemins de fer. Prix: 10 c. - Par la Poste: 15 c.

Polices remboursables à 100 fr. Coûtant 5 francs au Comptant ou 6 francs à terme, payables en 60 mois Par le versement de 1 franc par mois pendant 60 mois on se constitue un capital de 100 francs dont le remboursement, par fractions successives de 100 francs, est assuré à 60 tirages... SOCIÉTÉ MUTUELLE FRANÇAISE

ELIXIR de SAINT-PIERRE La meilleure de toutes les Liqueurs de Table. fabriquée par le R. P. Stodato Cavanari, Directeur de la Pharmacie du VATICAN, à ROME

LA MÉDECINE NOUVELLE JOURNAL HEBDOMADAIRE DU VITALISME ABONNEMENT 5 FRANCS PAR AN Envoyé FRANCO et GRATUITEMENT pendant deux mois à toute demande adressée: HOTEL DE LA MÉDECINE NOUVELLE, 19, rue de Lisbonne, PARIS

SPÉCIALITÉ D'AFFICHES de toutes DIMENSIONS Imprimerie Universelle Livre dans les vingt-quatre heures les Cartes de visite, Cartes d'adresse Avis de Messe, Lettres de Mariage Circulaires & Prospectus de tous genres Elle livre les LETTRES DE DÉCÈS deux heures après la commande INSTALLATION SPÉCIALE POUR BROCHURES, LIVRES et en général tous les travaux de longue haleine Tirages de Luxe en Noir et en Couleurs

Los plus importants Magasins d'Aménagements AU NOUVEAU LYON 7, rue Servient, 26, cours de la Liberté Nouvelles Galeries - Expositions de Mobiliers PRIX TRÈS RÉDUITS Literie, Meubles de Fantaisie pour Étrangers

Harpe Chromatique SYSTEME G. LYON Pour voir l'instrument, pour tous renseignements et pour Locations, s'adresser ou écrire à M<sup>ON</sup> C<sup>H</sup>. MORETTON & C<sup>O</sup> 9, Place des Jacobins, Lyon Pianos et Orgues

BOURSE DE PARIS du 13 Janvier BOURSE DE LYON du 13 Janvier

Table of stock market data for Paris and Lyon, including columns for Fonds d'Etat, Actions, Obligations, and various market indicators.